



Code Formation : **DIT-40**

Objectif : Télépiloter un drone Multi-rotors pour une ou plusieurs spécialités métiers*

Public visé : Tous publics

Pré requis : à partir de 16 ans

Modalité d'inscription : sur dossier d'inscription

Méthode pédagogique : En présentiel et à distance

Rythme : continue ou discontinue

Lieux : Aéroport du Havre-Octeville
Pôle Drones - 275 rue Louis Blériot
76620 Le Havre

Durée : 40h sur 5 jours

Horaires : du Lundi au Vendredi de 9h à 12h et de 13h-18h

Délais de voie d'accès : <14 jours

Tarif horaire : 62,50 /heure



TARIF : 2 500 €

TVA Non applicable Art 293 B du CGI

TELEPILOTER UN DRONE MULTI-ROTORS

La certification concerne l'ensemble des publics, salariés ou non-salariés, susceptibles d'utiliser un drone pour capter des données dans un cadre professionnel. La certification permet de développer et de valider les compétences pratiques des utilisateurs de drones civils à usage professionnel conformément aux dispositions du décret n° 2018-67 du 2 février 2018 relatif à la formation exigée des télépilotes qui utilisent des aéronefs civils circulant sans personne à bord à des fins autres que le loisir.

Objectifs pédagogiques : L'objectif principal de la certification de télépilote de drone est de garantir que les opérateurs de drones ont les connaissances et les compétences nécessaires pour piloter en toute sécurité et efficacement un drone dans diverses conditions et environnements quel que soit la spécialité métiers choisies.

Compétences attestées : Étudier et déterminer les objectifs de la mission, choisir le scénario réglementaire approprié pour l'opération en question, et délimiter la zone d'opération. Définir la zone d'exclusion minimale en fonction des spécificités du drone, et repérer les obstacles dans la zone d'opération. Gérer les situations normales et anormales dans le cadre des scénarios européen STS-01 et STS-02. Appliquer les réglementations aériennes en vigueur en France. Utiliser un GPS et maîtriser un drone en mode gyroscopique. Réaliser des prises de vue exploitables.

Modalités d'évaluation : Les candidats seront amenés à voler en conditions réelles dans le cadre d'une mission d'inspection ou de vol d'observation. Il est de la responsabilité du candidat d'effectuer des travaux de préparation de mission (identification de scénarios, mise en place de procédures, mise en place de dispositifs pour assurer la sécurité des biens et des personnes) et de préparation de vol. Les candidats effectuent des manœuvres d'exécution et de vol demandées par les évaluateurs dans le cadre de missions d'arpentage ou de capture en conditions normales et anormales.

Voie d'accès : Le cas échéant, prérequis à l'entrée en formation : Parler français et avoir l'âge réglementaire pour piloter un drone. Pouvoir piloter avec une télécommande un drone à distance. Etre en capacité de naviguer sur internet et de comprendre les informations de cartographie de base.

Les télépilotes de drones professionnels doivent obtenir une certification spécifique délivrée par la Direction générale de l'aviation civile (DGAC) en France qui s'obtient après une formation dispensée par un centre de formation certifié. Le candidat aux épreuves de certification (partie pratique) devra être au préalable titulaire de la partie théorique (examen organisé par la DGAC).

DEMANDER UN DEVIS

Points forts de la formation :

Formation proposé en individuel ou en groupe personnalisé avec choix des spécialités métiers à la carte entre prise de vues photographique et cinématographique aériennes, photogrammétrie, thermographie, pulvérisation, inspection, recherche, surveillance, pilotage en immersion (FPV), En présentiel et à distance.

**Formation continue sur 5 jours avec Livret de progression
+ 2 ans d'accompagnement professionnel au sein du réseau DIT-360°**